

HORAIRE D'ÉTÉ (du 4/7 au 26/8/2022)

Tous les services (sauf Urbanisme)

Lundi: 8h30 à 12h00 et 13h00 à 15h00.

Mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h00.

Mercredi: 8h30 à 12h00 et 13h00 à 14h30.

Service Population/état-civil

En plus de l'horaire ci-dessus, permanences organisées:

Les lundis 4/07, 11/07 et 22/08 de 15h00 à 19h00.

PAS DE PERMANENCE DU 15/07 AU 15/08.

Service Urbanisme

Uniquement sur rendez-vous! 019/54.40.34 (3)

HORAIRE HABITUEL

Tous les services (sauf Urbanisme)

Lundi: 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

Mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h00.

Mercredi: 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00.

Service Population/état-civil

En plus de l'horaire ci-dessus, permanences organisées:

Les lundis entre 16h30 au 19h00.

Les 1^{er} samedis du mois (voir calendrier Intradel).

Service Urbanisme

Uniquement sur rendez-vous! 019/54.40.34 (3)